

Contentieux des assistants maternels et des assistants familiaux

OBJECTIFS

- Savoir lire une décision juridictionnelle
- Pouvoir opérer une qualification juridique des faits
- Connaître les vices qui peuvent affecter la légalité d'une décision
- Être en mesure d'assurer une veille juridique minimale

PUBLIC

Les personnels chargés en particulier de l'agrément et/ou du contentieux des assistants maternels et des assistants familiaux.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques du formateur
- Analyse de décisions jurisprudentielles

DATES :
PARIS > 22 JUIN 2012

DURÉE : 1 jour

TARIF : 585 euros HT

PROGRAMME

L'ordre des juridictions administratives

- L'organisation des juridictions
- La soumission aux règles du procès équitable
- La méthode de travail du juge

Recours pour excès de pouvoir et recours de plein contentieux

- Définitions
- Articulation

L'ouverture du contentieux : les conditions de recevabilité

- Tenant à l'acte attaqué
- Tenant à la personne
- Tenant aux délais

La prise des décisions

- L'autorité compétente : le cas des délégations
- Décisions explicites / implicites

Les principes procéduraux de prise de décision

- Le principe de l'examen particulier des circonstances
- Le principe du respect des droits de la défense
- La motivation des décisions défavorables

Les éléments de légalité interne contrôlés par le juge

- L'exactitude des faits
- Le choix de la règle de droit
- La qualification juridique des faits
- Le détournement de pouvoir

L'appréciation de la responsabilité par le juge administratif

- La responsabilité pour faute
- La responsabilité sans faute